Communications des sections

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): **- (1920)**

Heft 12

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Il s'agirait d'une augmentation notable de la cotisation annuelle, mais elle serait compensée par des avantages considérables (achat en gros du matériel nécessaire aux artistes, soin des intérêts économiques des artistes). Le Comité Central prend note de toutes les propositions. On constate la nécessité d'une étude approfondie de tout le problème et on nomme à cet effet une commission, composée de MM. Bocquet, Boss et Liner, qui peuvent s'adjoindre des collègues compétents. Cette commission fera, en temps voulu, un rapport détaillé au Comité Central.

Proposition de Berne: Adjonction de membres laïques au Comité Central. M. Righini se déclare adversaire du changement proposé. Il rappelle que notre excellent ami et conseiller juridique, notre membre honoraire Prof. Roelli, avait déconseillé fortement de composer le Comité Central autrement que par des membres actifs. Nous trouverons toujours des personnes s'intéressant à nous et capables de nous conseiller, sans procéder à un changement dans la direction de la Société qui aboutira certainement à des complications. M. Hermenjat, absent de la séance, avait déjà donné son préavis contraire à la proposition de la Section de Berne lors de l'assemblée de Berthoud. Le Comité Central est donc unanime à se prononcer contre la proposition de la Section de Berne.

Exposition nationale. Les frais excessifs de transport et de montage du Bâtiment démontable mettent en danger l'organisation des Expositions nationales. M. Righini propose de prier la Commission fédérale des Beaux-Arts de demander au Conseil fédéral d'assimiler le Bâtiment démontable aux Bâtiments publics et de mettre à la charge du crédit, affecté à ce dicastère, les frais de transport et de montage du dit bâtiment, et de décharger de cette manière définitivement le maigre Crédit fédéral des Beaux-Arts. Le Bâtiment démontable est indispensable aux artistes suisses.

On propose le mois d'octobre 1921 pour la 9e Exposition de la société.

Proposition M. Schwyzer: Voyages collectifs en Italie. Le Comité Central ne voit à son regret aucune possibilité de réaliser de telles entreprises.

Les statuts de la Section vaudoise sont approuvés.

COMMUNICATIONS DES SECTIONS

Paris. La Section de Paris vient de reprendre son activité, et en plein début un grand deuil la frappe.

On sait que cette section ouvre ses portes non seulement aux membres actifs de notre société, mais à tous les Suisses, qui s'occupent d'art — qu'ils soient établis ici, ou seulement de passage.

Pierre Alin occupait unes des premières places parmi ces amis. Son nom est populaire en France, et beaucoup sont bien surpris d'apprendre qu'il était Suisse.

Musicien, compositeur exquis et imagé, écrivant pour les grands, comme pour les petits, doué d'une belle voix chaude, fort bien éduquée, il fut toujours prêt à nous donner son concours pour les fêtes, organisées par nous pendant la guerre, et où le nom de Bienfaisance ou de Suisse était évoqué.

Pierre Alin était peintre aussi, et l'harmonie de sa vision égalait le charme prenant de sa musique. Exposant avec nous dans nos deux dernières expositions à Paris, il pensait faire bientôt partie de notre société, ses succès au Salon d'automne et chez nous l'ayant encouragé à ne point seulement se faire entendre, mais à montrer aussi en peinture ses œuvres harmonieuses et si réfléchies.

Son talent d'écrivain lui a valu des succès égalant les autres et c'est la conscience qu'il mettait dans tout ce qu'il faisait, qui les lui valait. Je ne mentionne que pour mémoire: La plaquette en vers — Pendant la Guerre — Au Rythme de la vie — et son livre en prose paru cet été — Le Journal de César.

Son rêve était de voir Venise et sa lagune — cette fin d'été il avait enfin pu le réaliser! Ses lettres, pleines des visions de là-bas, nous promettaient de grandes joies à son retour. Mais la lagune, hélas, l'a gardé. Un effroyable accident de chemin de fer sur le pont qui relie Venise à la terre ferme nous l'a ravi en pleine force et jeunesse dans la nuit du 7 au 8 octobre 1920.

Pierre Alin repose au Campo Santo di San Michele à Venise.

Ed. M. Sandoz.

Fédération Suisse des Travailleurs Intellectuels.

La Fédération Suisse des Travailleurs Intellectuels fondée à Berne le 12 juin 1920 par une assemblée de délégués de 9 sociétés et sur l'initiative prise par la Société des Peintres, Sculpteurs et Architectes Suisses, a confié la rédaction de ses statuts à une commission dont les travaux sont